

# cultivons les territoires



LE BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE À DESTINATION DES TERRITOIRES

ZOOM SUR ...

## Mettre en place un marché fermier sur son territoire

DANS CE NUMÉRO :

Portrait : Laurent Rouyer, président de la  
Chambre d'agriculture..... page 2

Premiers coups de pelle pour l'unité de  
méthanisation Méthasânon..... page 4

ZOOM SUR ... mettre en place un marché  
fermier sur son territoire.....page 6

Parole aux agriculteurs de Seille et Grand  
Couronné..... page 8

# Laurent Rouyer président de la Chambre d'agriculture



Laurent Rouyer a été élu le 12 mars dernier président de la Chambre d'agriculture. Il a pris la succession de Gérard Renouard, après avoir été 11 années à ses côtés en tant que vice-président. En trois questions, Laurent Rouyer livre ses ambitions pour la Chambre d'agriculture.

*Laurent Rouyer, vous êtes président de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle depuis le 12 mars dernier. Mais quel agriculteur êtes-vous ?*

Agé de 46 ans, marié deux enfants, je suis agriculteur en GAEC à trois associés et un salarié. Notre exploitation, le GAEC du Viaduc, est située dans le canton de Thiaucourt, à Essey et Maizerais, près du lac de la Madine. Nous sommes en polyculture-élevage, avec une dominante élevage. Deux troupeaux sont présents sur l'exploitation : un troupeau laitier de 90 vaches qui produisent un peu plus de 800 000 litres de lait et un troupeau allaitant en race Limousine.

L'exploitation compte plus de 400 hectares. Elle est située en zone vulnérable du fait de l'alimentation de la ville de Metz en eau potable par le Rupt de Mad. Côté grandes cultures, notre assolement compte sept cultures : colza, blé, orge d'hiver, orge de printemps, tournesol, luzerne et maïs fourrage. Un allongement de la rotation justifié par des problématiques de régularité de moisson, mais également environnementales. Nous avons également une entreprise de travaux agricoles, principalement pour des prestations de travaux de récolte.



*Laurent Rouyer et son prédécesseur Gérard Renouard*

*Vous avez pris la présidence de la Chambre d'agriculture suite au départ en retraite de Gérard Renouard. La mandature se termine début 2019. Quels sont vos objectifs pour cette fin de mandat ?*

Nous avons quelques mois devant nous avant les élections Chambre de janvier 2019. Je souhaite poursuivre le travail engagé par Gérard Renouard, président aux côtés duquel j'ai travaillé pendant 11 années en tant que vice-président. La continuité de notre action se traduit par un accompagnement soutenu des agriculteurs qui traversent une période économique difficile. Il s'agit de lancer des pistes de modèle agricole plus résilient que celui d'aujourd'hui pour faire face aux tensions des marchés, aux problèmes climatiques, etc... Nous irons aussi au contact direct de nos paysans, pour échanger sur les problématiques locales. Nous avons commencé sur le Pays-Haut avec une première rencontre avec le préfet pour évoquer sur les sujets tant départementaux que nationaux ou locaux. Nous devons nous imprégner de ces problématiques pour trouver des solutions, même si ce n'est pas simple.

*Quel rôle doit jouer la Chambre d'agriculture dans les années à venir ?*

Le rôle de la Chambre est important dans notre environnement de travail en tant qu'agriculteur. La Chambre d'agriculture est la seule organisation agricole à avoir une vision transversale de l'exploitation. Dans les exploitations, dès qu'on touche tout ou partie de la production, le système global peut être déséquilibré. Dans l'approche déployée par la Chambre d'agriculture, on remet les agriculteurs que nous sommes, chefs d'entreprise, au cœur des décisions. On prend également en compte le territoire, pas le territoire au sens agronomique du terme, mais les opportunités territoriales que l'on peut avoir : proximité de ville, axes routiers, environnement. Il faut se saisir de ces occasions pour façonner de nouveaux modèles agricoles. Je suis convaincu que le modèle agricole de demain sera très disparate et diversifié■

# Premiers coups de pelle POUR L'UNITÉ DE MÉTHANISATION MÉTHASÂNON

Méthasânon, l'unité de méthanisation collective du Sânon, va commencer à prendre forme cet été. Après une longue phase de réflexion, consultation et délais administratifs, le premier coup de pelle sera donné en juillet. Une idée qui a émergé en 2013, et qui voit le jour en 2018 pour une production de gaz effective fin 2019.

Méthasânon, c'est 22 exploitations - soit 45 exploitants agricoles - situées dans un rayon de 11 km autour d'Einville-au-Jard qui partagent une ambition commune « *diversifier leurs revenus par la recherche de valeur ajoutée grâce à la méthanisation* », rappelle Jean-Luc Marchal, agriculteur à Bures et président de Méthasânon. « *Nous avons tous des effluents d'élevage, certains des mises aux normes à faire, ... il y a une envie et un besoin de ce projet commun.* » La première réunion a eu lieu en avril 2013. « *On est resté en stand-by quelques mois, le temps que l'idée germe. On a repris la réflexion en 2014 avec de nombreuses visites d'unités en France, Allemagne, Belgique et Luxembourg.* », égraine Jean-Luc Marchal. Les agriculteurs se regroupent en association loi 1901 pour démarrer les premières études. Le projet prenant forme et des engagements techniques et financiers devant être pris, l'association, pour plus de sécurisation, est transformée en Société par Actions Simplifiée, SAS METHASANON, en juin 2015.

## VOIE LIQUIDE ET CONTINUE

Dès les premières réflexions, les agriculteurs se sont rapprochés de la Chambre d'agriculture pour être conseillés, aiguillés et guidés dans leur projet. L'étude confiée à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a très vite mis en avant l'intérêt, pour ce projet de se concentrer sur l'injection du bio méthane dans le réseau gazier de GrDF. Le choix du type de méthanisation s'est porté vers une technologie dite liquide et continue. « *Le principe du digesteur liquide continu est celui qui garantit une production continue et de qualité du biogaz. Cela est d'autant plus important pour une réinjection de ce bio méthane dans le réseau Grdf. Le gaz ne doit pas avoir d'oxygène et d'azote sous peine d'être refusé.* », explique Pascal Rol, conseiller énergie à la Chambre d'agriculture. Le projet de méthanisation s'appuie sur les compétences techniques de Biogaz Hochreiter pour la production du biogaz, un des leaders en Allemagne, et Air Liquide pour le traitement du bio méthane.

## RECONNU GIEE

Les acteurs ont souhaité réaliser un projet collectif agricole dont l'approvisionnement est composé uniquement de produits agricoles, fournis par les membres du groupe. L'objectif premier est de sécuriser le fonctionnement de l'unité et surtout de contrôler la nature des matières entrantes. Celle-ci conditionne



la qualité du produit qui retournera au sol. 86 % de l'approvisionnement est constitué d'effluents d'élevage. La gestion de la matière organique a fait l'objet d'une reconnaissance en GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), un programme suivi par la Chambre d'agriculture.

La production de biogaz en fonctionnement nominal sera de l'ordre de 3 670 000 m<sup>3</sup>/an, soit 445 m<sup>3</sup>/h. La production maximale journalière de biogaz sera donc de 10 680 m<sup>3</sup>/j, soit une capacité d'injection de 1 700 000 Nm<sup>3</sup> de bio méthane par année dans le réseau de Grdf. La possibilité de raccordement réseau gazier a été un des éléments déterminant du choix de l'implantation de l'unité. L'unité sera construite en bordure de RD 2 entre Einville-au-Jard et Bauzumont. Elle sera raccordée au réseau GRDF via une extension du réseau de 2,2 km.

#### L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION

Un projet d'unité de méthanisation soulève des questions sur un territoire. « *Bien en amont des enquêtes publiques, nous sommes allés au devant des communes et de la population en organisant différentes réunions.* », rappelle Jean-Luc Marchal. « *C'est important*

*de bien expliquer le projet. La majorité des personnes nous encourage.* ». L'unité de méthanisation aura également un impact en termes d'emploi. Deux à 2.5 emplois seront créés pour conduire le site, alimenter l'unité et réaliser les différents enregistrements et démarches administratives quotidiennes.

#### MONTÉE EN CHARGE PRÉVUE POUR SEPTEMBRE 2019

Le calendrier des travaux est bouclé. Les premiers coups de pelle pour le terrassement devraient commencer en juillet, les premiers bétons coulés à l'automne 2018. On peut espérer une montée en charge à partir de septembre 2019■



Vue parallèle de l'unité  
Philippe Weitling du cabinet d'architecte Sarl Schatzle Weitling

# Mettre en place un marché fermier SUR SON TERRITOIRE

De nombreuses collectivités souhaitent mettre en place des marchés dans le but de soutenir l'agriculture locale et de permettre aux citoyens d'avoir accès à une alimentation locale, saine et de qualité. En parallèle, les agriculteurs qui font de la vente directe peuvent chercher à diversifier leurs points de vente en ayant un contact direct avec les consommateurs.

Plusieurs problématiques se posent pour le bon démarrage et le bon déroulement d'un marché fermier : recruter les exposants, garantir l'origine locale et la qualité des produits pour les consommateurs, proposer un débouché commercial intéressant, garantir de bonnes conditions de vente, assurer le bon fonctionnement du marché dans la durée ... etc ... La participation des agriculteurs dès l'amont d'un projet de marché est la clef de voûte de la réussite car ils apportent leurs connaissances de la clientèle et leurs expériences sur d'autres points de vente.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle accompagne les agriculteurs et les collectivités, notamment dans le domaine des circuits courts et dispose d'expériences réussies dans la mise en place de marchés avec des collectivités ou associations (voir page 7). Elle peut

apporter une méthode pour construire un projet concerté qui réponde aux besoins et attentes des agriculteurs et des collectivités. Elle travaille en priorité avec des agriculteurs membres de l'association Saveurs Paysannes, qui réunit les producteurs fermiers de Meurthe-et-Moselle, et organise nombre de marchés fermiers depuis 20 ans. La Chambre d'agriculture travaille également avec d'autres agriculteurs en dehors de ce réseau, en bonne entente avec l'association.

Si vous avez un projet, la Chambre d'agriculture peut vous accompagner dans les différentes démarches : définir le type de marché, recruter des exposants, vérifier le potentiel commercial, définir les règles de fonctionnement du marché... ■





Muriel Moinard

*La Bergerie du Ouchy à Vroncourt  
Présidente de Saveurs Paysannes*

« Les adhérents de Saveurs Paysannes sont des agriculteurs qui cultivent, élèvent, transforment et commercialisent eux-mêmes leurs produits en direct. Ils respectent le cahier des charges «Produits de la Ferme» qui garantit aux consommateurs l'origine fermière. Depuis 20 ans, l'association fait la promotion de cette économie agricole locale et organise plusieurs marchés fermiers sur le département ».

## Le marché fermier d'Haroué dans le Saintois

« En 2014, la commune d'Haroué a souhaité redynamiser son marché campagnard communal et répondre à la demande des habitants en produits locaux. Le maire a alors contacté Saveurs Paysannes pour monter ce projet en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Un règlement intérieur cadre le fonctionnement du marché et des réunions sont régulièrement organisées avec les producteurs pour faire le bilan et proposer de nouvelles animations avec l'association du village (La Craonnaise). Dès le démarrage, six producteurs du Saintois se sont mobilisés, et une douzaine sont dorénavant présents chaque dernier dimanche du mois sur la place du village, de 9h à 12h. Deux marchés festifs ouvrent (mars) et clôturent (novembre) la saison - trêve hivernale de décembre à février. »

Tristan Mangeot  
Association La Craonnaise  
à Haroué

## Le marché campagnard de Toul

« Le marché campagnard de Toul a lieu tous les samedis matins sur la place Pierre-Schmitt, depuis 10 ans. A l'origine, la Ville de Toul a contacté la Chambre d'agriculture pour l'aider à mettre en place le projet, en complémentarité avec les autres marchés sur la commune, pour une offre alimentaire satisfaisant au « panier familial du weekend ». Le temps à consacrer pour le démarrage du projet a été important

(environ 6 mois). Une charte définissant les règles de fonctionnement, proposée par la ville de Toul et la Chambre d'agriculture, est signée par chaque exposant. Pour traiter de l'animation du marché campagnard et de tout sujet relatif à sa gestion, une personne référente au sein des exposants joue le rôle d'interlocuteur auprès de la mairie. Depuis 2008, le marché campagnard a peu évolué. Certains exposants l'ont quitté et

de nouveaux ont intégré le groupe, en accord avec la charte. Le marché compte aujourd'hui une dizaine de stands permanents. Les habitants, commerçants et producteurs sont satisfaits et cette offre est très appréciée par une clientèle fidèle et occasionnelle au gré des saisons ».

Christine Assfeld-Lamazé,  
adjoite au maire de Toul

# Parole aux agriculteurs DE SEILLE ET GRAND COURONNÉ

Mardi 27 mars, l'agriculture a ouvert le bal d'une série de débats à destination des habitants du territoire de Seille et Grand Couronné. Intitulé « en-quête d'une agriculture durable », cet exercice de pédagogie était orchestré par la Chambre d'agriculture et la collectivité.

« Nous avons envie de donner des rendez-vous réguliers aux habitants sous forme de débats. «En-quête d'une agriculture durable » est le premier. », explique Claude Thomas, président de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné.

Dans la salle des fêtes d'Arraye et Han, plus de 70 personnes participent à ce débat co-organisé par la Chambre d'agriculture et la collectivité. A la tribune, quatre témoins sont présents : Laurent Rouyer, président de la Chambre d'agriculture, Benoît Reignier, agriculteur à Agincourt, Baptiste Lespagnol, exploitant à Letricourt et Hélène Rouyer, productrice à Morey. Devant une assemblée constituée en grande partie

de non-agricoles, le président de la chambre consulaire déroule l'histoire de l'agriculture. En termes de perspectives, Laurent Rouyer affirme qu'il faut garder une agriculture familiale, transmissible et surtout conserver la polyculture-élevage. « Il faut passer d'un modèle agricole à des modèles agricoles : des grandes cultures, aux circuits courts en passant par le bio. Pour y parvenir, il faut saturer notre marché intérieur, qu'il soit Grand Est ou national, en recréant des filières entières. » Pour expliciter différents modèles agricoles possibles, les trois exploitants de la tribune présentent à l'assemblée leur production. Les témoignages de cette soirée ont montré que l'agriculture de Meurthe-et-Moselle a pris un virage avec des changements de pratiques, des développements de nouvelles activités. ■



Pour vous tenir au courant des toutes dernières actualités de la Chambre d'agriculture rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

## contacts

### Lunévillois :

**Marion BEAUDOUIN**

Tel : 03.83.93.34.81 - 06.48.30.80.14

@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

### Pays Terres de Lorraine - Val de Lorraine :

**Annelise LOUYOT**

Tel : 03.83.93.34.90 - 07.87.70.89.47

@ : annelise.louyot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

**Fabienne PORTET**

Tel : 03.83.93.34.16 - 07.87.53.57.90

@ : fabienne.portet@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

### Nancy - Pays-Haut

**Marion PETIN**

Tel : 03.83.93.34.14 - 07.87.70.88.39

@ : marion.petin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

N° 23 - juin 2018

« Cultivons les territoires »

Est une publication éditée par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle  
5 rue de la Vologne  
54520 LAXOU

Tel : 03.83.93.34.10 - Fax : 03.83.93.34.00

www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Directeur de la publication : Gérard RENOARD

Conception : Virginie GRAND

Coordination et rédaction : Équipe de la Chambre d'agriculture

Crédits photos : Chambres d'agriculture

ISSN 2108-3606

